



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

INVITATION POUR LES MÉDIAS

4 mai 2015

Révision de la Constitution cantonale R21

Madame, Monsieur,

La révision de la Constitution cantonale du 12 mars 2015 (R21) sera soumise en votation populaire le 14 juin 2015. Conformément à la décision du Grand Conseil, cette réforme fait l'objet de deux questions. La première porte sur la composition et le mode d'élection du Grand Conseil tandis que la deuxième englobe d'autres dispositions relatives à l'organisation des autorités valaisannes.

Le Conseil d'Etat valaisan soutient cette révision et souhaite présenter ses arguments lors d'une **conférence de presse**

lundi 11 mai 2015 à 10.00 heures
Espace Porte de Conthey à Sion

Les conseillers d'Etat **Jacques Melly**, président du Gouvernement, **Maurice Tornay** et **Oskar Freysinger** représenteront le Conseil d'Etat et seront ensuite disponibles pour répondre à vos questions.

La documentation usuelle vous sera remise sur place. Vous la trouverez également, comme de coutume, sur le site Internet www.vs.ch dans les rubriques habituelles.

Avec mes salutations les meilleures.

André Mudry
Chef de l'Information

